

la pression  
ça fait pas  
que des  
diamants

page 6



ET SI ON LUTTAIT VRAIMENT  
CONTRE LES RISQUES  
PSYCHO-SOCIAUX ?

le nouveau FF  
est sorti

pages 4 et 5

I'm  
fine

page 8

NON MAIS  
ÇA VEUT DIRE  
METTRE EN CAUSE  
LES POLITIQUES DE  
MANAGEMENT

ET C'EST  
SENSIBLE,  
ÇA, C'EST  
SENSIBLE  
"

SENSIBLE  
OU PAS, AU  
BOULOT !

snif  
page 3

Ca va être une année épique (et pic et colégram)

# l'édito

## 2025 : Lutter plus pour vivre mieux

Traditionnellement, la période des vœux est plutôt celle des bonnes résolutions et du changement. Pourtant, FO, CFDT, CFTC signaient le 14 décembre dernier un communiqué de presse commun avec les syndicats patronaux, MEDEF et CPME : « Comme vous, les acteurs sociaux que nous sommes – représentants des organisations syndicales et patronales (...) C'est pourquoi nous appelons, au nom (...) de l'esprit de responsabilité qui nous guide, à retrouver au plus vite le chemin de la stabilité. »

Ça fiche un coup quand même quand on ne s'y attend pas !

Bien au contraire, pour la CGT, c'est bien la stabilité politique qui est en cause. Il ne suffit pas de changer le casting pour qu'un navet reçoive une palme d'or. C'est avant tout le scénario qui ne va pas. C'est pour ça que la CGT avait pris ses responsabilités dans la campagne pour les législatives en soutenant un autre programme !

Alors, débarrassés de Guérini, et surtout de Kasbarian, c'est une rupture et non la continuité que nous avons revendiquée lors de notre audience avec Laurent Marcangeli, le nouveau ministre de la Fonction publique, ce lundi 6 janvier 2025. L'esprit de responsabilité, ce n'est pas l'unité avec le MEDEF ! C'est, pour nos services publics et les agent-e-s, stopper les attaques incessantes, et notamment :

- > Renoncer à tout jour de carence, au passage de 100 % à 90 % de la prise en charge des rémunérations au titre des arrêts maladie ordinaires ;
- > Abroger la loi portant contre-réforme des retraites ;
- > Rétablir le versement de la Garantie Individuelle de Perte de Pouvoir d'Achat (GIPA) ;
- > Abandonner le projet de loi « Guérini » ;
- > Augmenter immédiatement de 10 % la valeur du point et l'indexer sur l'inflation.

Sur la négociation engagée sur la question du travail – conditions, environnements, etc. la CGT a signifié que les agent-es publics sont confronté-es à une forte dégradation de leurs conditions de travail.

À défaut d'une rupture initiée avec les politiques mises en œuvre depuis bien trop longtemps, la CGT ne saurait participer à la signature d'un accord de méthode sur

l'enjeu majeur des conditions de travail, qui est inscrit à l'agenda social.

Le ministre a indiqué ne pas vouloir apporter de réponses avant d'avoir rencontré l'ensemble des organisations représentatives, les groupes parlementaires à l'Assemblée et au Sénat, ou encore la ministre des Comptes publics Amélie de Montchalin. Bref, aucune orientation politique !

**Dans la suite de la mobilisation du 5 décembre dernier, mais aussi à la MEL qui confirme sa politique autoritaire et discrétionnaire en matière de rémunérations ou de recrutements, il faudra, en 2025, élever le rapport de force. Cela passe par une CGT renforcée par l'engagement de chacun d'entre vous !**

**« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent », disait Victor Hugo. Alors, nous vous souhaitons en 2025 de lutter plus pour vivre mieux !**

**Ce « Victor Hugo » dont parle Frédéric, il a payé sa cotisation ?**

*Céline Vandenberghe,  
trésorière CGT*



## Élections dans les Très Petites Entreprises : on a gagné !

Pour la quatrième fois, les 5 millions de salarié-es des Très Petites Entreprises (TPE, moins de 11 salarié-es) ont été appelé-es à voter pour les élections professionnelles, qui se sont tenues du 25 novembre au 9 décembre derniers. La CGT en ressort victorieuse ! Elle conforte sa place de première organisation représentative des salarié-es des Très Petites Entreprises avec 27,64 % des voix et creuse l'écart, terminant près de 13 points devant la deuxième organisation syndicale.



**Frédéric Parisot**  
**l'incroyable**

## l'agenda

- > **27 janvier** : Atelier plan d'action Technologia avec les organisations syndicales
- > **6 février** : Visite F3SCT : Centre logistique
- > **24 février** : Réunion section cadres de la CGT Mel 12h30 / 13h30
- > **27 février** : Visite F3SCT : UT Tourcoing-Armentières
- > **27 février** : Rencontre CGT FT Vice-Président M. Mathon
- > **8 mars** : Journée internationale de la défense des droits des femmes

Le poète engagé au service des arts et des quartiers populaires est décédé

# Gilles Defacque

**Gilles Defacque, figure emblématique du théâtre et du cirque contemporains, fut bien plus qu'un artiste. Il était un bâtisseur, un militant culturel et un humaniste, dévoué à l'idée que l'art devait être une arme de transformation sociale.**

Fondateur du Prato à Lille, ce théâtre international de quartier est devenu sous son impulsion un lieu phare des arts du cirque. Gilles Defacque n'a jamais dissocié son art de son engagement social. Ses spectacles, empreints de poésie et de burlesque, portaient des messages forts sur les inégalités et les

injustices. Il revendiquait un théâtre accessible, un théâtre populaire, en phase avec les réalités du monde. Pédagogue dans l'âme, il a investi une grande part de son énergie à accompagner les jeunes artistes,



à leur transmettre son goût pour l'expérimentation et sa foi inébranlable dans la puissance de l'art. Par son travail, il a donné une voix à ceux que la société tend à marginaliser, redonnant à la culture sa fonction première : unir, élever et questionner. Il militait aussi pour une démocratisation de l'art. Sa vision, profondément ancrée dans les quartiers populaires de Lille, consistait à faire du cirque et du théâtre des outils de rassemblement et de partage. Comme le disait si bien François Morel sur France Inter « En ce début d'année, allez savoir pourquoi, j'avais envie d'avoir une pensée pour Gilles qui aura passé sa vie à vouloir nous changer les idées, mais dans le but de les rendre plus douces, plus drôles, plus légères. Il s'est détournés de la haine, de l'insulte, du racisme, du rejet des autres, de la vulgarité ricanante, brutale et satisfaite. »

*Thierry Duel*

« Aujourd'hui c'est mon anniversaire », exposition de Gilles Defacque à voir jusqu'au 8 février 2025, au Théâtre du Nord, Grand-Place à Lille.

## Hommage à Stéphane, un militant engagé et respecté

Ce mercredi 15 janvier, nous avons rendu hommage à Stéphane, une figure clé de notre organisation syndicale, en présence de sa femme, Inga.

Ce moment de commémoration a permis de rappeler son engagement indéfectible et ses nombreuses qualités humaines et professionnelles.

Stéphane incarnait la droiture, l'intelligence, la solidarité et l'intégrité. Son autorité naturelle, fruit d'une vie guidée par des valeurs fortes, n'était pas le fruit du hasard. Son engagement syndical exemplaire et ses qualités d'organisateur l'ont conduit à représenter la CGT au sein du Comité Technique Paritaire, du CHSCT et du CAS pendant de nombreuses années.

Débatteur infatigable et travailleur tenace, Stéphane a consacré son énergie et son temps à défendre les intérêts des autres avec une intelligence remarquable. Son sens de l'écoute et sa grande culture ont marqué tous ceux qui l'ont côtoyé.

Lors de cet hommage, des témoignages ont mis en lumière son impact sur notre organisation et sur chacun d'entre nous. Stéphane n'était pas seulement un militant engagé : il était aussi un camarade et un ami dont la gentillesse et les convictions étaient unanimement reconnues et appréciées.

La présence de sa femme, Inga, a renforcé la dimension humaine de ce moment.

Ce fut l'occasion de célébrer non seulement l'homme qu'il était, mais également l'héritage qu'il laisse derrière lui, empreint de solidarité et d'un sens aigu de la justice sociale. Stéphane reste et restera une source d'inspiration pour nous tou-te-s, un modèle de militantisme sincère et efficace.



Les échos de la F3SCT

# Chauds chauds chauds ! plus chauds qu'une armoire séchante !

## La première « formation spécialisée santé sécurité conditions de travail » 2025 s'est tenue vendredi 10 janvier.

Parmi les sujets au menu la CGT a salué deux démarches de la MEL :

> **La mise en place d'un livret d'accueil relatif aux questions de sécurité** à destination des services techniques (première phase : DEPV et DEA). Cela permettra de sensibiliser les agent-e-s et de leur laisser un référentiel pratique concernant l'ensemble des questions touchant à la sécurité. Une animation sera organisée dans les sites. Absente du document présenté, la CGT a demandé que la question des violence sexistes et sexuelles soit intégrée au document.

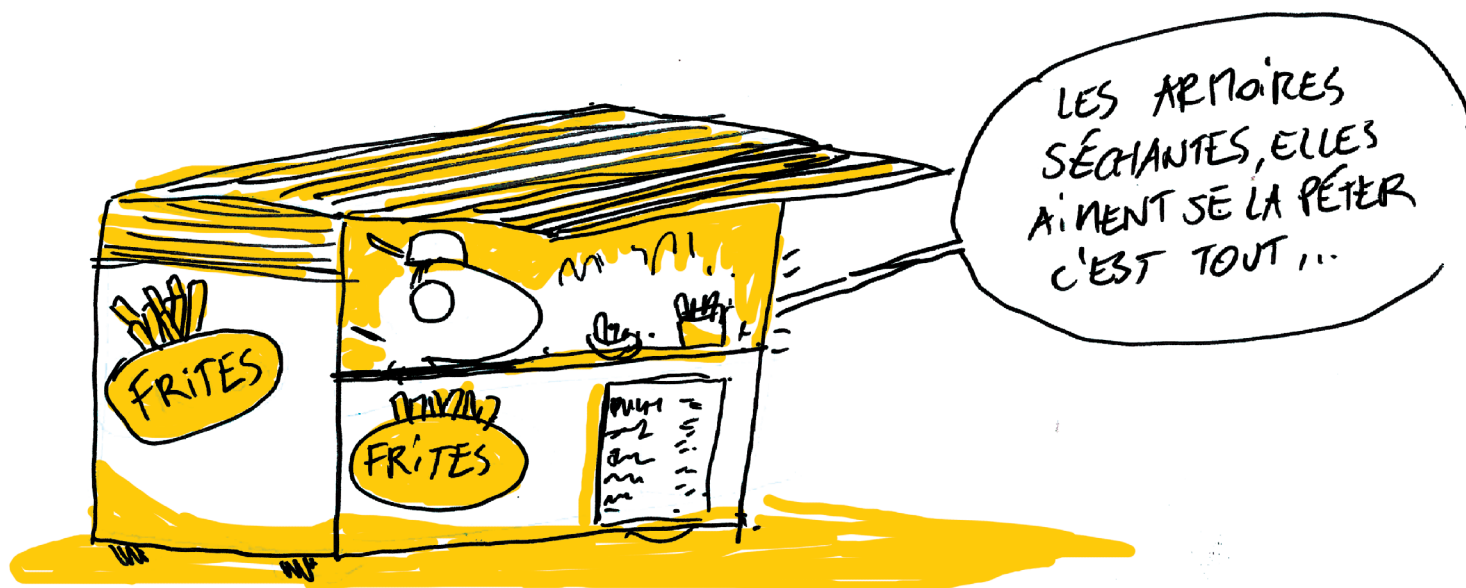
> **Le développement de la formation aux « gestes qui sauvent »** d'une demi-journée. Il s'agit pour la MEL de répondre à une demande croissante des agent-e-s- (300 par an) d'être formé-e-s en sauvetage secourisme au travail (SST : formation 2 jours). Faute de pouvoir répondre à ces demandes croissantes, la MEL propose pour les agent-e-s dont la formation SST n'est pas obligatoire ou impérieuse, une formation d'une demi-journée aux « gestes qui sauvent ». La CGT a cependant considéré qu'il s'agissait plutôt d'une sensibilisation

qu'une formation, convaincue qu'il était impossible d'être opérationnel sur les gestes qui sauvent en 3h. On ne pouvait cependant pas démarrer l'année sans se fâcher. On était chaud comme une armoire séchante sur le sujet des EPI des collègues des ENM. Ils ont eu l'audace de faire une pétition pour réclamer des armoires séchantes, en effet, pour les collègues qui travaillent en extérieur dans les conditions météo qu'on connaît. Bizarrement, le VP qui était jusqu'ici plutôt positif sur cette solution, a fait volte-face, et décidé d'augmenter la dotation en EPI des agent-e-s concerné-e-s. Bataille d'arguments techniques et écologiques bien préparés par le VP et les directions du patrimoine et achats logistique. La CGT, photos à l'appui, a opposé les propositions de ceux qui vivent la situation sur le terrain aux solutions de ceux qui savent et décident à Biotope. Que notre VP passe un jour de gros temps dans le froid et la pluie du parc Mosaic et qu'il fasse sécher son EPI dans l'espace confiné d'un casier de vestiaire ! Nous avons obtenu qu'il accepte du bout des lèvres que des tests sur site soient réalisés (séchage sans armoire) avant de confirmer définitivement le choix d'une double dotation en EPI et en casiers. Nous sommes convaincus que la posture du VP, même s'il l'a démenti, résulte de cette

fameuse expression des besoins sous forme de pétition par les agent-e-s. Une sorte de sanction déguisée ! Si FO MEL s'est positionnée sur la même ligne que la CGT, une autre organisation a proposé un « benchmark » des EPI portés par les travailleur-euse-s publics et privés adhérent-e-s de ce syndicat en France, pour analyser les meilleurs équipements et aider les services à la rédaction d'un nouveau cahier des charges pour un prochain appel d'offre. Du coup, plus besoin d'armoires séchantes ! C'est le patron qui a été content d'entendre cette proposition. Heureusement que certaines organisations peuvent filer un coup de main quand même ! Enfin, le bilan du plan RPS et un zoom sur l'enquête Technologia nous a permis de rappeler que c'est la CGT qui avait obtenu cette enquête par la lutte contre le régime de la terreur du DGS Cassette et de son Président. Nous avons eu l'engagement d'être associés à la mise en œuvre du plan d'action. Certaines constantes dans ces enquêtes interpellent fortement. Parmi les répondants:

> 52% ressentent des peurs/inquiétudes au travail, 46% un manque de prévisibilité des tâches, 46% un manque de confiance dans le management stratégique et le système de management, 47% un





manque de reconnaissance financière, 51% un manque d'accompagnement RH et 49 % une mauvaise circulation des informations utiles ;

> 32 % des agents considèrent que leurs conditions de travail se sont dégradées depuis 2 ans notamment à cause du mode de management (57%), de l'ambiance (50%), de la situation de sous-effectif (42%), de la charge de travail (42%) et de l'organisation du travail (41%).

> 39% des répondants ont vécu une réorganisation importante de leur travail depuis 2 ans : 49% estiment

qu'elle n'était pas justifiée et 69% ont eu l'impression de la subir.

> Les agents se plaignent de plus en plus de la température dans les bureaux au Biotope et dans tous les sites et de « l'ambiance sonore » à Biotope.

Nous saluons les agent-e-s très nombreux qui se sont impliqué-e-s en participant à cette enquête et/ou en participant massivement à la restitution. Nous avons rappelé que la CGT, qui préside Eurocadres avec Nayla Glaisse, a obtenu en juillet 2022 la reconnaissance du

Parlement européen sur la pandémie de santé mentale. En effet, 60% des arrêts maladie en Europe sont imputables aux RPS et le coût des RPS est évalué à 640 Milliards. Cette reconnaissance du Parlement européen permettra au cadre législatif national d'être plus prescriptif en matière de responsabilité de l'employeur en la matière.

Vos élus à la  
*Final Fantasy III*



parce que cadre c'est plus qu'un métier, c'est un sacerdoce

La page des Cadres

# Baromètre des cadres 2024, diminuons la pression !

Comme chaque année, la CGT, via son Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens (UGICT), en partenariat avec Secafi / Viaforce, a posé une série de questions à un panel représentatif des professions cadres en France. **Travailler plus pour gagner moins : la nouvelle donne pour les cadres.**

puisque qu'à temps complet, les français travaillent d'ores et déjà en moyenne un peu plus de 40 heures par semaine. Les résultats du baromètre UGICT-CGT montrent également une situation réelle très éloignée de ce type de discours. Dans l'encadrement, cette durée du travail explose :

- > 63 % des cadres déclarent travailler plus de 40 heures par semaine, 25 % plus de 45 heures, et 12 % plus de 49 heures !
- > 82 % des cadres déclarent faire des heures supplémentaires, et régulièrement pour plus d'un-e cadre sur deux.

d'un temps de repos de 11 heures entre deux journées de travail

## Retraites, fin de carrière, les cadres ont des propositions

L'abrogation de cette loi « retraites » injuste pourrait à nouveau nécessiter des mobilisations fortes dans les mois à venir. Les cadres ne sont pas à court d'idée sur leur fin de carrière et leur retraite, par exemple :

- > 81 % sont favorables à la prise en compte de leurs années d'études dans le calcul de leurs annuités
- > 83 % souhaitent bénéficier d'un droit à la retraite progressive leur permettant de travailler à temps partiel et de percevoir leur pension de retraite.

## Le syndicalisme attire de plus en plus :

Les cadres font de plus en plus confiance aux syndicats pour défendre leurs droits : ils et elles sont 34 % aujourd'hui (et 49 % chez les jeunes), contre 17 % en 2012. La CGT MEL propose une section ICTAM (ingénieur-es, cadres, technicien-nés agents de maîtrise), ouverte à tou.tes, adhérent.es CGT ou non, pour s'informer, échanger, construire collectivement des propositions et revendications. Dernier rendez-vous en date sous la forme d'une heure d'information syndicale (pour rappel un droit, sur le temps de travail, qui ne s'use que si on ne s'en sert pas) : le 21 janvier, le collectif cadre de la CGT MEL proposait la diffusion de la nouvelle émission « Perspectives » de l'UGICT, pour parler de l'actualité du monde du travail et des problématiques spécifiques auxquelles sont confrontés les ICTAM. Ce premier épisode, librement accessible sur la chaîne YouTube de l'UGICT CGT décrypte... le Baromètre des cadres 2024 ! Ingénieur-es, cadres, technicien-nés et agents de maîtrise de la MEL, passez le cap, prenez contact avec la permanence CGT MEL !



Régulièrement des représentants d'organisations patronales ou représentants politiques, dont récemment un député du Nord et « ancien-nouveau » ministre, s'expriment sur le temps de travail des français estimant qu'ils ne travaillent pas assez. Ces tenants de l'augmentation du temps de travail ne sont visiblement pas très au courant des réalités,

## Charge de travail des cadres... attention, surpression !

La surcharge de travail reste une constante pour la majorité des cadres, Près d'un-e cadre sur deux déclare travailler fréquemment pendant leurs jours de repos. Seul-es 51 % des cadres déclarent bénéficier

# Les félicitations, c'est bien, Une hausse des rémunérations, c'est mieux !

Si nous devons ne retenir que deux faits marquants en 2024 à mettre au palmarès de notre Président, ce serait tout d'abord l'arnaque des fausses négociations sur le RIFSEEP. L'excuse des coupes budgétaires était un peu facile pour abandonner après dix mois de travail l'affectation d'1,5 Millions d'euros annuels à nos rémunérations. C'était surtout une erreur politique flagrante, le Président Castelain étant visiblement le seul homme politique français à ne pas avoir vu venir la chute du gouvernement Barnier et avec lui les fameuses ponctions sur les finances publiques. Nous revendiquons à nouveau la réouverture de négociations collectives sur les rémunérations et l'action sociale (participation de l'employeur à la mutuelle et la prévoyance).

## Deuxième arnaque, celle de la « prime JO »

La CGT était intervenue en amont des JO pour s'assurer de l'engagement du Président à garantir la majoration des heures supplémentaires et l'octroi de la « prime JO » à l'ensemble des collègues impliqué-e-s. Mais il est où l'esprit Olympique quand le Président décide de changer les règles du jeu. Car la prime JO adossée au CIA est bien le fait du prince. C'est le Président qui décide de son affectation. Nombreux sont les



Cette année la MEL avait décidé de faire des économies sur le comité d'accueil.



« J'ai déjà donné haha »

collègues à constater fin 2024 qu'ils n'ont pas reçu une miette de cette prime pourtant promise, ou que seule une partie de l'équipe en a bénéficié. En usant de l'arbitraire on impacte évidemment les collectifs de travail. Une vingtaine d'agent-e-s nous ont contacté sur ce sujet. Si vous aussi vous êtes victime de cette décision arbitraire pour le versement du CIA, qu'il concerne les JO où d'autres projets retenus, n'hésitez pas à nous en faire part. Voilà pourquoi nous avons décidé de tracter lors des vœux de notre Président.

*vos élus à la CGT*

# Thermosphérique

Sur Internet circule depuis quelque temps une petite vidéo très instructive. Un youtubeur suisse se livre au petit jeu des comparaisons. Son point de départ est une simple question : « Ça représente quoi "un milliard d'euros" ? » Et c'est vrai que, lorsque l'on a du mal à s'imaginer ce que cela peut changer dans la vie d'un individu de posséder 100 millions d'euros, 500 millions ou un milliard, a contrario, on mesure très bien la différence de niveau de vie entre un foyer dont le revenu s'établit à 1 000 euros ou à 5 000 euros. Notre youtubeur propose donc pour visualiser ce que représente un milliard d'euros un petit exercice de mathématique élémentaire. « Un billet de 100 euros fait un dixième de millimètre d'épaisseur. Ce qui veut dire que 10 billets de 100 euros, donc 1 000 euros, ça fait 1 millimètre d'épaisseur. » Et de

poursuivre, « un million, soit 10 000 billets de 100 euros, cela fait une pile d'un mètre de haut ». Et d'en arriver enfin au milliard d'euros, « soit 1 000 millions, et la pile de billets de 100 euros fait alors 1 000 mètres de haut, donc 1 kilomètre ». Dis autrement : « Un millionnaire, c'est un peu plus haut qu'une table, un milliardaire, c'est plus de trois fois la tour Eiffel. » En poursuivant ce petit jeu, on se rend compte, en lisant le classement Forbes 2024 des milliardaires français, que la pile de billets de 100 euros qu'ils possèdent culmine à 637 kilomètres. Mais, même entre milliardaires, il y a les petits et les grands. La fortune « thermosphérique » de Bernard Arnault s'élève à 215 kilomètres quand un Robert Peugeot ou un Christian Louboutin dépasse à peine le kilomètre. Un kilomètre de

billets de 100 euros empilés les uns sur les autres, c'est aussi ce que se sont partagé cette année les Mulliez. En 2023, déjà, c'était une pile de 800 mètres. De quoi faire grandir de quelques mètres les fortunes personnelles des membres de la famille. Pendant ce temps, un salarié de la même entreprise, avec dix ans d'ancienneté, gagne en moyenne et en brut deux millimètres par mois. Un professeur agrégé touchera trois millimètres mensuels après trois ans d'ancienneté et finira sa carrière avec, au mieux, cinq millimètres. Il est temps de raboter de quelques dizaines, voire centaines de mètres ces fortunes indécentes.

Source : L'Humanité du  
31 décembre 2024

